

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail



**MINISTRE DU PLAN ET
DU DEVELOPPEMENT**

.....

CEREMONIE DE LANCEMENT DU CPD UNICEF 2021-2025

**Allocution de Madame Nialé KABA,
Ministre du Plan et du Développement**

Jeudi 10 Juin 2021 à 10h00

CGECI – Maison de l'Entreprise

CEREMONIE DE LANCEMENT DU CPD UNICEF 2021-2025

- **Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Membres du Gouvernement ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;**
- **Monsieur Marc Vincent, Représentant pays de l'UNICEF ;**
- **Mme la Directrice pays de l'USAID**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des ONG nationales et Internationales ;**
- **Monsieur le Secrétaire Général représentant l'ARDCI, président du Conseil Régional du Bounkani ;**
- **Chers élus ;**
- **Monsieur le Directeur Général du Plan et de la lutte contre la Pauvreté ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux et Chefs de service ;**
- **Distinguées autorité, religieuses et coutumières ;**
- **Chers Représentants de la Société civile ;**
- **Distingués invités ;**

- **Chers Amis de la Presse ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités tout protocole respecté,**

C'est un honneur pour moi de présider la cérémonie de lancement officiel de la mise en œuvre du Programme de Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNICEF pour la période 2021-2025, qui a été adopté le 12 février 2021.

Avant tout propos, je voudrais saisir l'opportunité que m'offre cette tribune pour saluer votre présence massive et distinguée à cette cérémonie.

Cette présence de qualité est le témoignage de votre engagement en faveur de l'amélioration des conditions de vie de nos populations, en particulier des femmes, des jeunes et des enfants.

Je voudrais saluer **Monsieur Marc Vincent, Représentant Résident de l'UNICEF** et l'ensemble de son équipe pour la collaboration fructueuse avec le Gouvernement.

En effet, les efforts du Gouvernement conformément aux orientations de SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, ont permis de ramener le taux de mortalité infantile (moins de cinq ans) à 96 pour 1000 naissances vivantes du fait des investissements massifs

réalisés dans le système de soins de santé primaire et dans les solutions innovantes et efficaces.

Aussi, l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur ces résultats a été moins significative grâce aux efforts de communication et au soutien de nos Partenaires Techniques et Financiers notamment l'UNICEF.

C'est donc l'occasion pour moi de saluer, au nom de tout le Gouvernement et en mon nom propre l'accompagnement dont nous avons toujours bénéficié de la part de nos partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement. Grâce à vos appuis, les retombées de nos actions conjointes sont aujourd'hui perceptibles sur le bien-être de nos populations.

Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons tous, le principe directeur qui guide l'élaboration des programmes de coopération est l'alignement sur les priorités nationales, définies dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025).

Cette démarche a été facilitée par **le leadership du Gouvernement** matérialisé par l'engagement de mon département, en collaboration avec l'UNICEF, dans un processus participatif.

C'est l'occasion pour moi de féliciter et remercier l'ensemble des parties prenantes pour leur implication aux différentes étapes du processus de préparation du CPD 2021-2025.

Ce processus, alimenté en amont par les défis sociaux qui continuent de limiter la réalisation des droits des enfants et des femmes au développement et de leur plein potentiel, s'**aligne** sur ceux du Plan National de Développement (PND 2021-2025) et du Cadre de Coopération et de Développement Durable (CCDD 2021-2025) du Système des Nations Unies (SNU).

A titre illustratif, **pour assurer le respect, la protection et la satisfaction des droits des enfants, des femmes et des jeunes dans les domaines précités**, le CPD 2021-2025, entend contribuer à la création des conditions pour un accès équitable de ses cibles à des services sociaux de base de qualité.

Dans cette perspective, il est aligné sur le Plan National de Développement (PND 2021-2025), en particulier avec ses axes 2 (**Développement du capital humain et promotion de l'emploi**) et 3 (Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale), et les Objectifs Nationaux de Développement Durable.

Le Gouvernement voudrait se féliciter que les stratégies de changement suivantes guideront la réalisation de la vision globale du Programme de Coopération avec l'UNICEF :

- La focalisation des interventions dans les zones où les enfants subissent le plus de privations, en particulier **les régions du Nord et du Nord-Est, du Nord-Ouest pour faire face à la menace terroriste des groupes armés du central sahel, du Sud-Ouest et les quartiers précaires du périurbain d'Abidjan ;**
- Le renforcement des approches intégrées communautaires ;
- Le passage à l'échelle des expériences innovantes qui ont fait leur preuve lors du CPD précédent ;
- La promotion d'autres innovations pour lever les goulots d'étranglement ;
- Le développement de partenariats avec le secteur privé ;
- La programmation sensible au genre ;
- La continuité de la programmation et de la mise en œuvre en situation humanitaire et ;
- La recherche de synergie avec les autres acteurs en particulier les agences du Système des Nations Unies.

Mesdames et Messieurs,

Dans l'optique d'assurer une mise en œuvre réussie de ce nouveau Programme de Coopération, mon Département a procédé à la réactivation et à la mise à jour de la liste de l'ensemble des points focaux au sein de tous les ministères et structures concernées par le Programme.

De plus, avec l'appui de mes équipes techniques, que je voudrais féliciter au passage, des Plans de Travail Budgétisés de mise en œuvre du Programme ont été préparés.

Ces Plans de Travail Budgétisés (PTB) élaborés suivant l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats accordent une place de choix à l'atteinte des résultats attendus.

Mesdames et Messieurs, Chers participants, la cérémonie de ce jour est d'une importance capitale et revêt un caractère solennel. En effet, ce jour marque le démarrage officiel de la mise en œuvre du Programme de Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNICEF pour la période 2021-2025.

Je saisis donc cette lucarne pour réitérer l'engagement de mon département à poursuivre et consolider son rôle de Leadership du Comité Technique de Suivi du CPD. A cet effet, nous procéderons à la mise en place d'un mécanisme efficace de suivi incluant des missions conjointes pour plus de redevabilités.

Dans la même dynamique, des actions appropriées de renforcement des capacités afin de mieux outiller les coordonnateurs et points focaux pour une mise en œuvre réussie du Programme seront entreprises.

Mesdames et Messieurs,

Je note avec plaisir que ce programme sera mis en œuvre avec un budget indicatif de **212,3 millions de dollars, soit plus de 106 milliards de FCFA** pour soutenir les actions du Gouvernement en faveur des femmes, des jeunes et des enfants de Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi, je voudrais une fois de plus exhorter chacun et chacune d'entre vous ici présents à ne lésiner sur aucun effort pour permettre l'atteinte des résultats attendus dans vos différents secteurs.

C'est sur cette note que je déclare officiellement au nom de SEM Patrick ACHI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le démarrage effectif de la mise en œuvre du nouveau Programme de Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UNICEF pour la période 2021-2025.

Je vous remercie.